

**Numéro
Spécial**

Sociétés et entreprises en difficulté

Sous la direction scientifique
de Marie Rakotovahiny

KIOSQUE
Lextenso

Votre revue OFFERTE
sur tous vos écrans

Édition quotidienne des Journaux Judiciaires Associés

petites-affiches.com

Petites **a**ffiches

annonces@petites-affiches.com
Tour Montparnasse 33, avenue du Maine - 75015 Paris
Tél. : 01 42 61 56 14

gazettedupalais.com

 **Gazette du Palais**

annonceslegales@gazette-du-palais.com
12, place Dauphine - 75001 Paris
Tél. : 01 44 32 01 50

le-quotidien-juridique.com

Le
Quotidien
Juridique

annonces@le-quotidien-juridique.com
12, rue de la Chaussée d'Antin - 75009 Paris
Tél. : 01 49 49 06 49

lalo.com

La Loi
ARCHIVES COMMERCIALES DE LA FRANCE

loiannonce@lalo.com
Tour Montparnasse 33, avenue du Maine - 75015 Paris
Tél. : 01 42 34 52 34

Directeur de la publication :

Bruno Vergé

Rédactrice en chef :

Emmanuelle Filiberti

Responsables de rédaction :

Valérie Boccara et Céline Slobodansky

Comité de rédaction :

Pierre Bézard, président honoraire
de la chambre commerciale de la Cour
de cassation

Jean-Pierre Camby, professeur associé
à l'université de Versailles
Saint-Quentin-en-Yvelines

Jean-Marie Coulon, premier président
honoraire de la cour d'appel de Paris

Alain Couret, professeur à l'université
Panthéon-Sorbonne (Paris I)

Michel Grimaldi, professeur à
l'université Panthéon-Assas (Paris II)

Jean-François Guillemin, secrétaire
général, groupe Bouygues

Paul Le Cannu, professeur à
l'université Panthéon-Sorbonne (Paris I)

Jacques Massip, conseiller doyen
honoraire à la Cour de cassation

Denis Mazeaud, professeur à
l'université Panthéon-Assas (Paris II)

Nicolas Molfessis, professeur à
l'université Panthéon-Assas (Paris II)

Jacqueline Morand-Deville,
professeur à l'université
Panthéon-Sorbonne (Paris I)

Bernard Reynis, conseiller à la Cour
de cassation, président honoraire
du Conseil supérieur du notariat

Alain Sauret, président du conseil
scientifique de Fidere avocats

Rédaction :

70, rue du Gouverneur Général Éboué
92131 Issy-les-Moulineaux Cedex

Tél. : 01 40 93 40 51

Fax : 01 41 08 16 05

E-mail : redaction@lextenso.fr

Merci de nous envoyer vos articles à :
redaction@lextenso.fr

Abonnements :

70, rue du Gouverneur Général Éboué
92131 Issy-les-Moulineaux Cedex

Tél. : 01 40 93 40 40

Fax : 01 41 09 92 10

E-mail : abonnementpa@lextenso.fr

Édition quotidienne des journaux judiciaires associés /

Groupement d'intérêt économique

Siège social : 2, rue Montesquieu, 75041 Paris Cedex 01

Commission paritaire N° 1221 I 81038 / ISSN 09992170 /

Numéro J.J.A. : 8160

Imprimé par Jouve, 1, rue du docteur Sauvé, 53100 Mayenne

sur des papiers produits en Allemagne ;

100 % de fibres recyclées ; impact gaz à effet

de serre pour un exemplaire : 159 g éq. CO₂



A B O N N E M E N T S

1 an France (TTC) 112 €

1 an Étranger (HT) UE 297 €

Hors UE 597 €

Pour tarifs particuliers

(enseignants, étudiants, ...) nous consulter

Direction Artistique : Agences Louisiane et Samarcande

Sociétés et entreprises en difficulté

Sous la direction scientifique
de Marie Rakotovahiny

SOMMAIRE

Marie Rakotovahiny	3
Propos introductifs	
Deen Gibirila	5
La notion de cessation des paiements, critère de distinction entre la société <i>in bonis</i> et l'entreprise en difficulté	
Adeline Cerati-Gauthier	16
Droit de vote de l'associé : des atteintes mesurées	
Bastien Brignon	21
Professions libérales et droit des entreprises en difficulté	
Marie Rakotovahiny	24
L'information des associés d'une entreprise en difficulté	
Christine Lebel	29
Le départ d'un associé d'une société en difficulté	
Florence Maury	35
Incessibilité, cession forcée : les droits sociaux du dirigeant de société à l'épreuve du droit des entreprises en difficulté	
Thierry Favario	40
Le dirigeant de la société en difficulté	
Sébastien Jambort	45
Que reste-t-il du non-cumul de l'action en responsabilité pour insuffisance d'actif et des actions en responsabilité du droit des sociétés ?	
Marie-Christine Sordino	50
Les relations complexes entre le droit pénal des sociétés commerciales et le droit pénal des entreprises en difficulté	
Moussa Zio	58
La clôture de la liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif	